

C 2

Etape du parcours de certification

Accompagner les personnes dans leur recherche d'emploi avec la démarche éducative expérientielle/ADVP (Répertoire Spécifique FRANCE COMPÉTENCES RS2220)

Focus

Vous accompagnez des personnes dans la réflexion sur leur évolution professionnelle.

Mieux connaître la **VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE**, son cadre et ses étapes, enrichit la manière dont vous pouvez aider les personnes à élargir leur choix de possible.

De plus, la formation, en précisant les activités et les compétences des accompagnateurs VAE, vous permet de vous situer et d'envisager, à plus ou moins court terme, d'adjoindre ce type d'accompagnement à votre pratique professionnelle.

Objectifs pédagogiques

Connaître la réglementation de la VAE et ses évolutions.

Appréhender les modalités de prise en charge pour un accompagnement à la VAE à l'aune de la réforme de la formation professionnelle « liberté de choisir son avenir professionnel ».

Compétences visées

Accompagner des candidats sur la réalisation de leur livret de validation en utilisant la méthodologie d'accompagnement qui alterne des ateliers collectifs et des entretiens individuels.

Evaluer la faisabilité et la pertinence de la démarche VAE dans un parcours de certification à partir d'études de cas

Construire un parcours d'acquisition de blocs de compétences à partir d'études de cas.

Permettre aux candidats de choisir les missions significatives en lien avec le référentiel.

Aider les candidats à trouver des preuves qu'ils pourront joindre à leurs dossiers à partir d'exemple de preuves.

Contenu

Les principes de base et les enjeux de la VAE, les lois du 5 mars 2014 et du 8 août 2016 et le cadre réglementaire

Les différents acteurs et leurs rôles

L'accompagnateur VAE

Un temps d'échanges sera consacré aux représentations du métier « d'accompagnateur VAE » (alliance de travail, tâches, compétences, posture). Mesure d'écarts entre les représentations et les exigences du métier

Les différentes étapes du processus :

■ **L'étude de faisabilité** : A partir de cas, réalisation des diagnostics de pertinence, de faisabilité, des recherches des certifications. Analyse des différences entre les expériences du candidat et le référentiel de la certification visée

■ **Le montage d'un dossier et recevabilité** : Avec des exemples de CV détaillés, repérage des expériences significatives faisant sens avec le référentiel d'activités professionnelles de la certification visée

■ **Le dossier de validation ou livret 2** : Conduite d'entretiens d'explicitation à partir d'une situation de travail. A partir de dossiers réalisés, identification des enjeux et des freins de l'écriture réflexive, l'analyse critique et l'accompagnement à la recherche de preuves

■ **L'entretien devant le jury** : Composition du jury et la durée de l'épreuve, les attendus du jury, modalités de préparation

■ **Mise en œuvre du parcours de professionnalisation des compétences restant à acquérir** : à partir de cas de validation partielle

■ **Financement de la démarche** : Panorama des différentes possibilités de prise en charge financière de la démarche VAE

Pré-requis

Avoir une pratique de l'accompagnement.

Public

Conseillers, formateurs, coach, psychologues ayant une pratique de l'accompagnement.

Méthode

Démarche interactive et pragmatique.

Evaluation

A l'issue de la formation, un questionnaire écrit de satisfaction sera renseigné par chaque participant afin qu'il évalue la pertinence des contenus de la formation au regard de sa pratique professionnelle. En revanche, compte tenu de la nature des compétences acquises, il n'est pas réalisé d'évaluation des acquis en fin de formation.

1 ouvrage



Intervenante

Marie ARON - Psychologue de l'orientation, de l'évaluation et du conseil. Praticienne de l'accompagnement depuis 20 ans. Fondatrice et directrice d'un centre accompagnateur en VAE. Auteure de « la VAE une histoire d'accompagnement ».

21h

915 €

(prix en inter)